



Monsieur Eric WOERTH  
Député de l'Oise  
Maire de Chantilly  
Hôtel de Ville  
11 avenue du Maréchal Joffre  
60500 Chantilly

La Plaine Saint-Denis, le **28 AVR. 2017**

*de* Monsieur le Ministre,

A la suite de notre rencontre du 14 mars dernier, au cours de laquelle nous avons évoqué ensemble le projet de pôle d'échange multimodal de Chantilly-Gouvieux, je vous confirme les différents points dont nous sommes convenus.

Afin de répondre à la nécessité de désaturer l'actuel parc de stationnement (qui offre 650 places), il est proposé d'augmenter la capacité de stationnement aux abords de la gare. Pour cela, nous avons collectivement décidé de retenir le scénario 1 permettant de créer 802 places en surface, option qui permettra de trouver plus facilement l'équilibre économique du projet. En effet, comme nous vous l'avons indiqué, le tour de table financier n'est pas encore finalisé, 1,5 million d'euros restant à réunir pour construire ces places de stationnement. A cet effet, vous avez proposé de solliciter un financement par le conseil régional et je vous en remercie.

De son côté, SNCF étudiera la possibilité de mettre en place un kiosque sur le parvis et recherchera toute solution de commerce qui pourrait contribuer au financement.

Une fois le financement de l'ensemble du projet assuré, SNCF proposera de détruire un logement situé sur la commune de Gouvieux, en vue de libérer un espace permettant de créer 25 places supplémentaires.

S'agissant de la gare routière, je vous confirme que la contribution de la Ville de Chantilly sera contractualisée avec SNCF Gares & Connexions.

Lors de notre entretien vous avez également appelé mon attention sur l'absence de desserte de Chantilly depuis Paris en début d'après-midi. Ceci est la conséquence d'une modification des horaires sur la liaison Paris - Compiègne - Saint-Quentin, qui a entraîné un décalage de 14 h 37 à 15 h 37 du train au départ de Paris provoquant ce creux de desserte entre Paris et Chantilly entre 13 h 49 et 15 h 34. J'ai donc demandé aux équipes de la Direction régionale SNCF des Hauts-de-France d'étudier les possibilités d'amélioration de la desserte de votre ville dans cette plage horaire.

.../...



La Direction Transport du Conseil régional des Hauts-de-France ayant donné son accord, une réponse favorable à votre demande peut être apportée.

Ainsi, pour le Service 2017, il est envisagé de décaler d'une trentaine de minutes le TER partant de Paris à 13 h 49, permettant ainsi un départ à 14 h 22. Par conséquent, l'enchaînement des trains au départ de Paris pour Chantilly en début d'après-midi serait mieux réparti sur la plage horaire, avec des départs à 13 h 37, 14 h 22 et 15 h 37.

Enfin, au sujet de l'ancienne halle de marchandises qui a été réhabilitée par notre filiale ICF Habitat Nord-Est, les équipes d'ICF sont en contact très régulier avec votre premier adjoint Monsieur Michel Triail, qui suit de près ce dossier. A sa demande, ICF avait orienté les recherches vers un centre de fitness. Il s'avère toutefois que la seule candidature qui était parvenue a été retirée, faute d'avoir pu obtenir un financement bancaire. ICF a donc poursuivi les recherches de commercialisation et a reçu une candidature pour l'ouverture d'une supérette Bio, dont le porteur est cantilien. Cette candidature ayant été validée avec Monsieur Triail, les discussions et démarches se poursuivent avec ce candidat.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

*Fidèlement,*

*Guillaume Pepy*

Guillaume PEPY  
Président du directoire de SNCF  
Président-directeur général de SNCF Mobilités